

## ACTION N° 6

### Accompagner les entreprises et les zones d'activités de manière concertée

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ACTION

L'action à destination des entreprises du territoire est déclinée de la manière suivante :

##### a) Mettre en réseau les structures d'appui aux entreprises

Face à la multiplicité des dispositifs d'aides et des structures qui les relaient, il est proposé de créer une cellule inter-organismes chargée de mettre en œuvre et de suivre les actions d'accompagnement notamment pour :

- Créer un point d'entrée numérique unique pour les entreprises,
- Proposer un catalogue commun d'offre de services d'accompagnement par cibles/besoins,
- Créer des liens et des actions concertées entre structures d'accompagnement,
- Favoriser les synergies entre structures avec des outils communs de prospection, de suivi des entreprises et de mise en œuvre d'actions concertées d'information/sensibilisation.

##### b) Proposer un portefeuille de diagnostics et d'outils d'aides à la décision

Il existe de nombreux dispositifs d'accompagnement et de soutien financier pour la transition énergétique et écologique des entreprises qui peuvent être déployés sur l'ensemble du territoire notamment :

- **Dispositif TREMPLIN** (dans le cadre du Plan France Relance relayé par l'ADEME la CCI et la CMAR) qui permet de financer en 2021 (à vérifier si prolonger en 2022), sur la base de plus de soixante actions possibles, qu'il s'agisse d'investissements et d'études.
- **Dispositif ECODEFIS** à destination des commerçants et des artisans est proposé par la CCI et la CMAR. Il s'agit de sensibiliser et d'accompagner les commerçants et artisans à la mise en œuvre de bonnes pratiques environnementales parmi une liste de 37 défis à relever.
- **TPE et PME gagnantes sur tous les coûts** de la CMAR pour repérer et diminuer les pertes de matière et d'énergie en production et engager un plan d'actions.
- **Déclic Environnement** de la CMAR pour faire bénéficier les entreprises de deux demi-journées de conseil gratuit.
- **Rénovation du petit tertiaire privé** par l'ALTE dans le cadre du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE)
- **Animations thématiques** mises en place par Luberon Sorgues et Entreprendre.
- **France Relance Commerce Transition Ecologie** : dispositif de l'Etat pour lequel les CCI ont été retenues (ainsi que la CMAR) pour des actions de sensibilisation, diagnostics et accompagnement dédiés aux commerçants & artisans
- **Parcours Premiers Pas vers la Transition Ecologique (PPTÉ)** : à destination des professionnels du commerce et des services (CCI ; CMAR) : diagnostic et accompagnement.

##### c) Valoriser les entreprises dynamiques en matière de transition énergétique

Etablir un registre référençant les entreprises qui ont mis en place des actions concrètes en faveur de la transition énergétique. Réaliser des actions de communication permettant de valoriser ces actions.

##### d) Enjeu du transport de marchandise et de la logistique

L'organisation de la logistique sur le territoire est un enjeu fort pour réduire les impacts air-énergie-climat du secteur du transport. D'autant plus avec la présence du M.I.N. de Cavailon.

Les mesures suivantes peuvent être mises en place :

- Développement du ferroutage
- Transfert du trafic routier vers le transport ferroviaire et fluvial

- Logistique du dernier kilomètre

Le développement du ferroutage et du transport ferroviaire et fluvial dépend principalement de compétences supra-intercommunales (Région, Etat), ainsi il sera nécessaire d'intervenir auprès de ces acteurs pour développer ces services au regard des enjeux du territoire.

Concernant la logistique du dernier kilomètre, Les collectivités prennent une part active à travers leurs compétences en termes de planification (pour anticiper les besoins de foncier et d'immobilier), d'aménagement des espaces publics et d'offres de service (mixité transport marchandises-voyageurs, marchés émergents type circuit court de proximité pour l'alimentaire). Il sera cependant important d'impliquer également les opérateurs de transports et les entreprises pour intégrer des solutions multimodales et des modes de transports moins impactant.

Pilote		OPERATEUR(S) PRINCIPAL	
CCPSMV/CALMV		CCI, CMAR, Luberon Sorgues et Entreprendre, ALTE, CCPSMV, CALMV	
CIBLES/BENEFICIAIRES		PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S)	
Entreprises		ADEME, Département 84, Etat, Région SUD	
CADRE DE L'ACTION ET DISPOSITIFS/CONTRACTUALISATION ASSOCIES		CCPSMV	Actions T 24 et T 26 du PAED
		CALMV	<b>CRTE</b> Objectif stratégique 2 Accélérer la sobriété énergétique 2.2 Développer de nouvelles énergies renouvelables  Objectif stratégique 4 Améliorer le cadre de vie au quotidien et favoriser l'emploi 4.1 accompagner un développement économique respectueux de l'environnement 4.3 développer la connectivité du territoire

REFERENTS CCPSMV			
<b>Techniciens :</b> Jean OUTTERS et Lise BAJEUX, Frédéric TONEGUZZO	<b>Elu(s) :</b> Yves BAYON DE NOYER		
<b>NIVEAU D'IMPLICATION DE L'ECHELON COMMUNAL</b>	<b>FAIBLE</b>	<b>MOYEN</b>	<b>FORT</b>

REFERENTS CALMV			
<b>Techniciens :</b> Jean TRITENNE (Service développement économique) et Marion BALLETT (Service Communication)	<b>Elu(s) :</b> Patrick SINTES		
<b>NIVEAU D'IMPLICATION DE L'ECHELON COMMUNAL</b>	<b>FAIBLE</b>	<b>MOYEN</b>	<b>FORT</b>

BUDGET PREVISIONNEL	Fonctionnement	Temps agent CALMV Temps agent CCPSMV
	Investissement	

	<b>Recette/Financements</b>
--	-----------------------------

<b>PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER</b>	
<b>2022</b>	- Mise en place de la cellule inter-organisme : identification et des acteurs, articulation des différents dispositifs d'aides entre eux programme d'action commun.
<b>2023</b>	- Mise en œuvre des actions et bilan annuel.
<b>2024</b>	- Mise en œuvre des actions et bilan annuel.
<b>2025</b>	- Mise en œuvre des actions et bilan annuel.
<b>2026</b>	- Mise en œuvre des actions et bilan annuel.
<b>2027</b>	- Mise en œuvre des actions et bilan annuel.

<b>VOLET DU PCAET</b>	<b>ATTENUATION</b>	<b>ADAPTATION</b>	<b>QUALITE DE L'AIR</b>

<b>SECTEUR(S) D'ACTIVITE CONCERNE</b>	<b>REGLEMENTAIRE(S)</b>	<b>AUTRE(S)</b>
	TERTIAIRE, INDUSTRIE	

<b>NIVEAUX D'IMPACTS</b>	<b>FAIBLE</b>	<b>MOYEN</b>	<b>FORT</b>
Production énergies renouvelables et de récupération			
Réduction des consommations d'énergie			
Réduction des émissions de gaz à effet de serre			
Réduction des polluants atmosphériques			
Emplois créés			
Réduction des inégalités sociales			
Chiffre d'affaires local généré			
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			
Préservation de la biodiversité			
Stockage du carbone			

<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<b>OBJECTIFS/INDICATEURS</b>
Nombre d'entreprises accompagnés	A renseigner à posteriori
Nombre de m <sup>2</sup> rénovés	A renseigner à posteriori
KWh économisés	A renseigner à posteriori

<b>COMMENTAIRES, POINTS DE VIGILANCE</b>	-
------------------------------------------	---

<b>CONSULTATION HABITANTS</b>	-
-------------------------------	---